

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/2024/0069/145 du 29 avril 2024 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société ORANGE COMMUNICATION LUXEMBOURG à exploiter un site d'installations radioélectriques fixe à Steinfort, rue de Hobscheid, numéro cadastral 5/3760 section A de Steinfort, commune de Steinfort, LUREF 61905 E 82020 N.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation sus-dite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du **15 MAI 2024**

Steinfort, le **15 MAI 2024**

Le bourgmestre



Le secrétaire communal